



ASPIN
21 INDUSTRY STREET, UNIT #6
AURORA ON., L4G1X6
CANADA
(905)392-6655

PRODUIT: ASPIN R-10

CODE: R10

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur Aspin
21 Industry Street, Unit #6
Aurora ON.
L4G1X6
(905)392-6655

Identificateur de produit..... ASPIN R-10
Code du produit..... R10
Numéro d'urgence..... 24 heures de CANUTEC (613-996-6666).
Usage du produit..... Agent de rinçage pour lave-vaisselle.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Conformément à la Réglementation sur les
Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification des risques..... Pas une substance ni un mélange dangereux.
Mentions d'avertissement..... Aucun.
Mentions de danger..... Aucun.
Conseils de prudence..... Aucun.
Autres dangers..... Aucun.
Informations supplémentaires Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Non-dangereux et les autres ingrédients sont en-dessous des niveaux à signaler	non disponible	100

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Voies d'exposition
Par inhalation..... Aucun traitement particulier n'est nécessaire dans la mesure où ce produit n'est pas dangereux par inhalation.

Ingestion..... Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin au besoin.

Cutanée..... Bien rincer la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation, appeler un médecin.

Oculaire..... Rincer rapidement avec beaucoup d'eau froide pendant 15 minutes au minimum. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Attention médicale et traitement spécial.... Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.
Aucune mesure spéciale n'est requise.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Produits de combustion dangereux..... Oxydes de carbone. Vapeurs nocives.

Équipements de protection spéciaux et ... Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel précautions spéciales
anti-feu. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Sensibilité aux décharges statiques..... Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques..... Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

Autres Informations..... Non disponible .

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
Précautions environnementales..... Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
Ramasser le chiffon et le placer dans un récipient approprié pour son élimination.

PRODUIT: ASPIN R-10

CODE: R10

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation..... Pas de mesures particulières nécessaires.
 Conditions de sûreté en matière de Protéger les contenants contre toute température de surchauffe et gel.
 stockage
 Matières à éviter..... Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		PEL	OSHA PEL		REL	NIOSH
	TWA	STEL		STEL	STEL		

Non-dangereux et les autres ingrédients sont en-dessous des niveaux à signaler non disponible non disponible non disponible non disponible non disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés..... Aucune indication particulière pour la ventilation.
 Mesures de protection individuelle
 Yeux/type..... Non requis si le produit est utilisé dans des conditions normales.
 Gants/type..... Non requis si le produit est utilisé dans des conditions normales.
 Respiratoire/type..... Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
 Mesures d'hygiène..... Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence..... liquide.
 Couleur..... bleu.
 Odeur..... légère.
 Seuil olfactif..... non disponible.
 pH..... 6.5-7.5.
 Point de fusion (° C)..... sans objet.
 Point de congélation (°C)..... 0.
 Début d'ébullition (°C)..... 100.
 Point d'éclair (° C), méthode..... >100°C, vase clos.
 Taux d'évaporation..... non disponible.
 Limite d'inflammabilité supérieure (% vol). non disponible.
 Limite inférieure d'inflammabilité (% vol)... non disponible.
 Tension de vapeur (mm Hg)..... 17.5.
 Densité de vapeur (air = 1)..... > 1.
 Densité relative/Densité spécifique..... 1.0.
 Solubilité dans l'eau..... soluble.
 Solubilité dans d'autres solvants..... non disponible.
 Coefficient de partage n-octanol/eau..... non disponible.
 Température d'auto-inflammation (°C)..... > 200 °C.
 Température de décomposition thermique non disponible.
 Viscosité..... liquide fluide.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité..... Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
 Stabilité chimique..... Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
 Risque de réactions dangereuses..... Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Le produit est chimiquement stable.
 Conditions à éviter..... Conserver à l'écart des matières incompatibles telles que agents oxydants .
 Matériaux incompatibles..... Aucun connu.
 Produits de décomposition dangereux..... Silicium compose.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
-------------	------	------

Non-dangereux et les autres ingrédients sont en-dessous des niveaux à signaler non disponible non disponible

Voies d'exposition
 Par inhalation..... Aucun dans des conditions d'utilisations normales.
 Orale..... Peut irriter l'estomac.

PRODUIT: ASPIN R-10

CODE: R10

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Cutanée.....	Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.
Oculaire.....	Le contact peut irriter les yeux .
Effets aigus	
Toxicité aiguë par voie orale.....	Estimation de la toxicité aiguë > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.
Toxicité aiguë par voie cutanée.....	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.
Toxicité aiguë par inhalation.....	Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l. Durée d'exposition: 4 h. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.
Corrosion cutanée/irritation cutanée.....	Non irritant.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Résultat: non irritant.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Non sensibilisant.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique	Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.
Danger par aspiration.....	Pas de danger par aspiration attendu.
Toxicité/effets chroniques	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) expositions répétées	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité.....	Il n'y a aucune substance cancérogène comme défini par IARC, NTP, OSHA, et/ou ACGIH.
Toxicité pour la reproduction.....	Contient une substance susceptible de causer des anomalies du développement, d'après des données obtenues sur des animaux.
Mutagénicité sur les cellules germinales..	Aucun effet important ou danger critique connu.
Remarques.....	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Symptômes de l'exposition.....	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Ce produit ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradation.....	L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique.
Potentiel de bioaccumulation.....	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol.....	Donnée non disponible.
Autres effets nocifs.....	Aucune information pertinente de disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	
Élimination du produit	Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Élimination des emballages.....	Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD.....	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
-------------------------	---

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Condition réglementaire selon le SIMDUT	Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Non contrôlé par le SIMDUT 2015.
---	--

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avis de non-responsabilité.....	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.
Préparé par :	CanChem Consultant
Date de préparation.....	2019-11-09